

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le groupe parlementaire socialiste se prononce le 7 mai
pour la retraite du public après 40 annuités !

Débat démocratique ou duplicité ?

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : vendredi 9 mai 2003

Démocratie & Socialisme

Dans le cours du débat de congrès de Dijon, depuis six mois, jour après jour, les défenseurs de la motion A ont souvent dit : "Nous n'avons pas de divergences sur les retraites". Il est même arrivé que certains responsables traitent les orateurs de Nps ou de Nm de "démagogie" et fassent peser sur eux le soupçon d'exagérer les divergences !

Les porte-paroles de Nouveau parti socialiste ou de Nouveau monde, rétorquaient souvent " Le diable est dans les détails et les détails sont parfois décisifs : en quoi voulons-nous nous opposer aux projets de Raffarin ? Sommes-nous pour 37,5, 60, 75, 10 ? c'est-à-dire 37,5 annuités pour le public, 60 ans à taux plein, 75% de taux de remplacement, 10 meilleures années, indexation sur les salaires ?"

Nous n'avons pas de réponse précise ni dans un sens ni dans un autre, malgré nos questions persistantes. Ni oralement, ni par écrit.

Tout juste si le communiqué du Bn du 22 avril a concédé "retraite à 60 ans à taux plein".

En tous les cas, jusqu'au vote des militants, le 6 mai, jamais, jamais, jamais le Parti socialiste en tant que tel, n'a pris position en faveur du torpillage de la lutte de 5 millions de salariés du public pour refuser l'allongement de leur durée de cotisation de 37, 5 annuités à 40 annuités. (Ce qui, pour le gouvernement Raffarin et Fillon permet de rallonger la durée de cotisations du "privé" de 40 à 41 et 42 annuités).

Et puis, quand le vote des militants pour la motion A est acquis, le groupe parlementaire socialiste (le Monde du 9 mai 2003) prend position (ce que n'a jamais fait le Bureau national, ce que n'a jamais formellement la motion A, avant le Congrès de Dijon) contre l'un des mots d'ordre principaux de la grève générale des syndicats le 13 mai prochain. Le même groupe parlementaire prend position pour le calcul des retraites sur les 20 meilleures années (et non pas sur le retour aux 10 meilleures années, c'est ce qui s'appelle le "gel" des mesures iniques de 1993, prises par Edouard Balladur, puisque celles-ci ne prévoient le calcul sur les 25 meilleures années que progressivement de 20 ans en 2003 à 25 ans en 2008).

Gageons que ce n'est pas comme cela que le Parti socialiste regagnera la base populaire qu'il a perdu le 21 avril, ce n'est pas comme cela qu'il concrétisera la proposition de la motion A d'augmenter les salaires, ni de redistribuer les richesses, ce n'est surtout pas comme cela qu'il aidera les salariés ni du public ni du privé dans leur lutte contre le gouvernement Raffarin.

Il y a des questions qui en posent d'autres : le courage, la transparence, l'honnêteté. Si la position du groupe socialiste est celle du Parti pourquoi ne l'avoir pas livrée au débat ?

Et quel "sens de la responsabilité", dans le PS, à la veille de la grève générale du 13 mai, l'a t il emporté pour s'opposer à l'opinion des 72 % de Français qui, déjà le 3 avril, soutenaient les manifestations et les grévistes lorsqu'ils s'opposaient à l'allongement de la durée de cotisations qui remet mécaniquement en cause la retraite à 60 ans ?

Gérard Filoche